

Ce qui est repris gratis par la Ressourcerie :

Tout ce qui ne rentre pas dans un sac poubelle et est considéré comme encombrant ménager, entre autres :

- Mobilier usagé,
- Gros électro-ménagers,
- Vaisselles et bibelots en état,
- Canapés, matelas...
- Mobilier de jardin,
- Outils,
- Luminaires,
- Livres en état...

-

-

Ce qui n'est pas repris :

- Déchets inertes et de chantiers
- Déchets ménagers
- Déchets dangereux
- Déchets verts
- Pneus
- Amiante et Ethernit avec asbeste

Ces fractions nécessitent un traitement spécifique et/ou ne sont pas valorisables dans le cadre d'une ressourcerie. Ils peuvent trouver leur solution dans un des [parcs à conteneurs de l'ICDI](#) .

L'appel à Trival-IS est gratuit, via le numéro vert **0800/30.344**. L'enlèvement des encombrants à domicile est également gratuit, assuré dans les 15 jours de l'appel, sauf urgence. Le tri, le démantèlement et la revalorisation sont financés par un budget de la Ville qui se monte à plus d'un demi-million d'euros sur 12 mois.

Trival-IS est issue d'une initiative de l'Echevin de la Propreté et d'un partenariat Retrial - asbl Terre - Trans'form (EFT du CPAS).